

Bilan d'activité 2016-2017

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Haute vallée de la Vienne
FR 7401148

Rapport d'activité

LA RÉGION ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE 



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



NATURA 2000

Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin

Table des matières

1.	Préambule	3
1.1.	Le Docob et le site Natura 2000	3
1.2.	L'animation du site en 2016-2017.....	4
1.3.	Missions de la structure animatrice	5
2.	Gestion des habitats et espèces	6
2.1.	Animation des contrats Natura 2000	7
2.1.1.	Présentation des contrats Natura 2000 « ni ni » signés.....	7
2.1.1.	Présentation des contrats Natura 2000 « ni ni » en projet.....	13
2.1.2.	Présentation des contrats Natura 2000 « forestiers » signés	15
2.2.	Animation des MAEC.....	19
2.3.	Animation de la charte Natura 2000.....	20
2.4.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	20
2.5.	Animation foncière.....	21
3.	Poursuite du projet d'extension du site.....	21
4.	Évaluation des incidences des projets	22
5.	Suivis scientifiques et techniques.....	22
6.	Information, communication, sensibilisation.....	22
6.1.	Création / mise à jour d'outils de communication, media	22
6.2.	Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	23
6.3.	Organisations de réunions d'information ou de manifestations.....	23
6.4.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	23
6.5.	Communication / Animation auprès des scolaires.....	23
6.6.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	23
7.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....	23
8.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	24
8.1.	Organisation de la gouvernance du site	24
8.2.	Gestion administrative et financière	24
8.3.	Complément ou mise à jour du DOCOB.....	24
9.	Synthèse	25

1. Préambule

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 13 avril 2007, la haute vallée de la Vienne est aujourd'hui reconnue comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin assure la Présidence du Comité de pilotage en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 7 octobre 2008, ainsi que l'animation du Document d'objectifs.

Le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, a été validé lors du Comité de Pilotage du 7 décembre 2010.

Il devrait permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens...) afin de préserver et restaurer les milieux d'intérêt communautaire (tourbières, landes, forêts de pente, cours d'eau...) et les espèces emblématiques qu'ils hébergent.

Ce site de 1 318 hectares est composé de 13 habitats d'intérêt communautaire dont 5 prioritaires ce qui représente plus de 37 % de la surface du site. Par ailleurs, 19 espèces d'intérêt communautaire sont également présentes sur le site, dont la Moule perlière, espèce emblématique fortement indicatrice de la qualité du milieu.

Le PNR porte un projet d'extension du site Natura 2000 Haute vallée de la Vienne depuis 2010. Ce projet a reçu un avis très favorable du MNHN, en date du 7 mars 2012, au regard de l'argumentaire scientifique et des données Naturalistes mises en avant sur une surface de 5 969 hectares.

La DREAL Limousin a lancé la consultation des collectivités en février 2013. Toutes les collectivités ont délibéré en faveur du projet d'extension en mai de la même année.

Suite à cela, le Préfet de la Creuse et celui de la Corrèze ont signé le projet en juin 2013. En Haute-Vienne, il n'y a aucun retour à ce jour du Préfet.

L'action conduite par le Parc au titre de Natura 2000 est renforcée :

- par la mise en œuvre du programme Sources en action. Ce programme, à l'initiative du Parc intervient à l'échelle du bassin versant et vise à développer des actions favorables à la qualité des milieux aquatiques et des milieux connexes ;
- le déploiement d'outils de gestion complémentaires, financés au titre du contrat de cohésion territoriale (OPAFE¹, PLAE²).

¹ OPAFE Opération programmée d'amélioration foncière et environnementale

² PLAE : Programme local agri-environnemental qui est un outil de gestion des milieux remarquables

1.2. L'animation du site en 2016-2017

Le programme d'actions du DOCOB prévoit un temps d'animation de 1,4 Equivalent Temps Plein (ETP) auquel vient s'ajouter 0,5 ETP de temps de travail d'un stagiaire.

Ce temps d'animation « idéal », devant permettre de répondre aux objectifs fixés, est adapté annuellement en fonction des possibilités d'organisation au sein de la structure animatrice et des crédits disponibles.

Au cours des multiples rencontres (groupes de travail, montage de MAEC, rendez-vous individuels...) réalisées depuis 2010, un certain nombre d'acteurs locaux ont montré leur intérêt pour la démarche et sont dans l'attente du déploiement des outils Natura 2000 (Charte, Contrats, MAEC...).

Depuis 2015, ce chiffre a été revu à la baisse, compte tenu de la diminution des crédits disponibles et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Ainsi, le Parc naturel régional de Millevalles en Limousin avait prévu, pour l'animation de la période allant du 12 mai 2016 au 12 mai 2017, 0,56 ETP soit 116 jours. Le bilan de l'animation du site est présenté ci-dessous, en conformité avec le programme d'actions développé dans le DOCOB.

La réalisation du prévisionnel a fortement été impacté par le départ de l'animateur Natura 2000 en place en avril 2016 et le transfert du dossier à la personne reprenant la mission. Ainsi, un temps conséquent a été consacré à la prise de poste et à l'appropriation du dossier.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob :

Enjeu A : conservation et restauration des habitats d'espèces, habitats et espèces d'intérêt communautaire	
A1	Conserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire
A2	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire à vocation pastorale
A3	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire forestiers
A4	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire aquatiques
A5	Conserver et restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire
A6	Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs Natura 2000
A7	Maintenir et développer les corridors écologiques
A8	Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces
A9	Former des étudiants à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire
Enjeu B : intégration sociétale de la démarche Natura 2000	
B1	Participer au développement local
B2	Concertation et implication des acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site
B3	Développer des outils de communication en lien avec Natura 2000
B4	Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès du public
Enjeu C : amélioration de la connaissance naturaliste sur le site	
C1	Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000
C2	Etudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion
C3	Améliorer la connaissance de la biodiversité
C4	Améliorer la connaissance socio-économique du site

1.3. Missions de la structure animatrice

Le PNR de Millevaches en Limousin, en tant que structure porteuse du DOCOB et animant ce dernier a pour missions :

- l'organisation de la gouvernance,
- la promotion des contrats et la sensibilisation des propriétaires et acteurs divers,
- la concertation et la mise en cohérence des porteurs de projets et acteurs du territoire,
- la conservation et la restauration des habitats, espèces, et habitats d'espèces de la Directive présents sur le site.

2. Gestion des habitats et espèces

Nombre de jours prévus : 55

Nombre de jours consacrés : 17,26

L'animation des contrats Natura 2000 depuis 2014 a fortement été impactée par l'impossibilité de déposer des contrats Natura 2000 auprès des services instructeurs.

Cependant, nous avons maintenu une pression d'animation afin de pouvoir proposer des projets dès que la possibilité en sera offerte.

2.1. Animation des contrats Natura 2000

2.1.1. Présentation des contrats Natura 2000 « ni ni » signés

Contrat n° 1 : restauration d'une mosaïque de landes tourbeuses sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32311D019000013

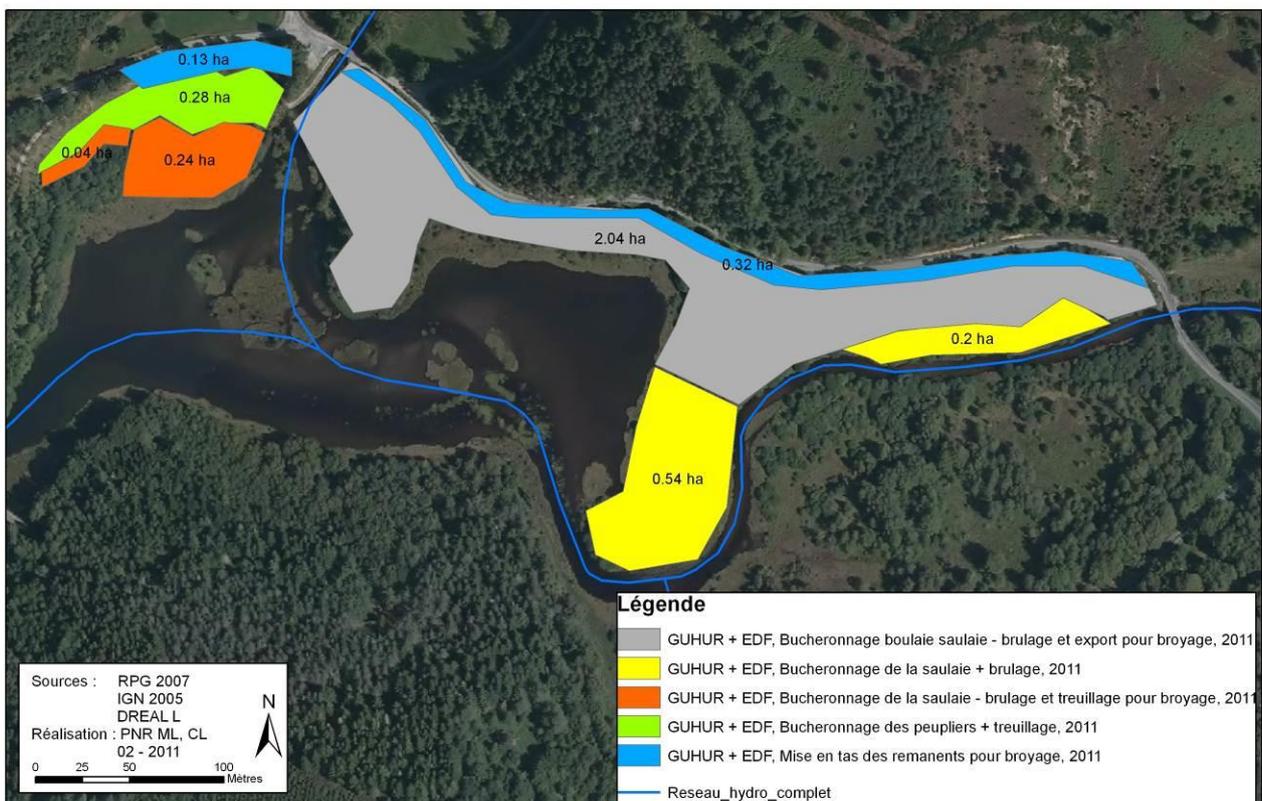
Année d'engagement : 2011-2016 (5 ans)

Maître d'ouvrage : EDF

Coût global : 27 660 € (soit 5 530 € à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
VERSION 1 : Localisation des actions de réouverture



Ce contrat a pris fin au 31 décembre 2014.

Contrat n° 2 : entretien d'une mosaïque de landes tourbeuses sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32311D019000017

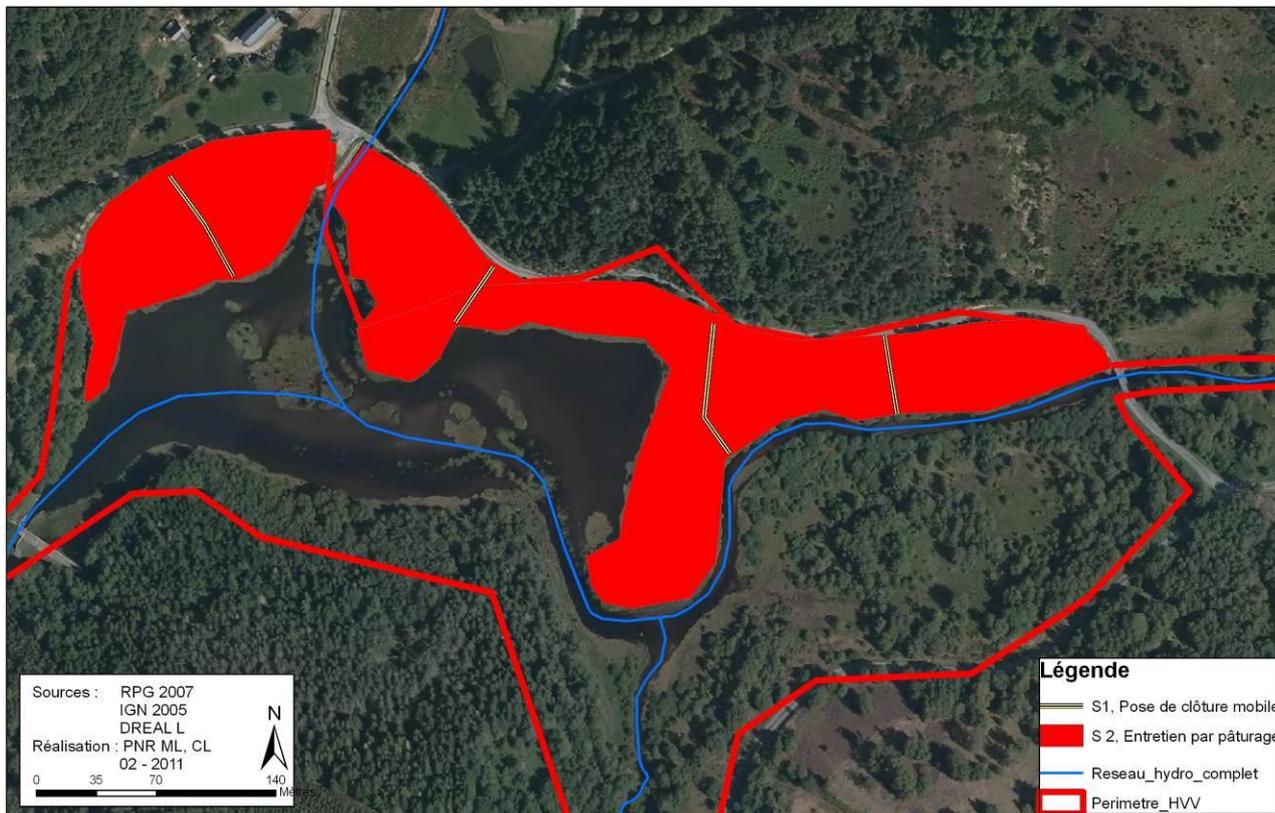
Année d'engagement : 2011-2016 (5 ans)

Maître d'ouvrage : Morgan GUHUR

Coût global : 5 858,79 € (soit 1 173 € à l'hectare)



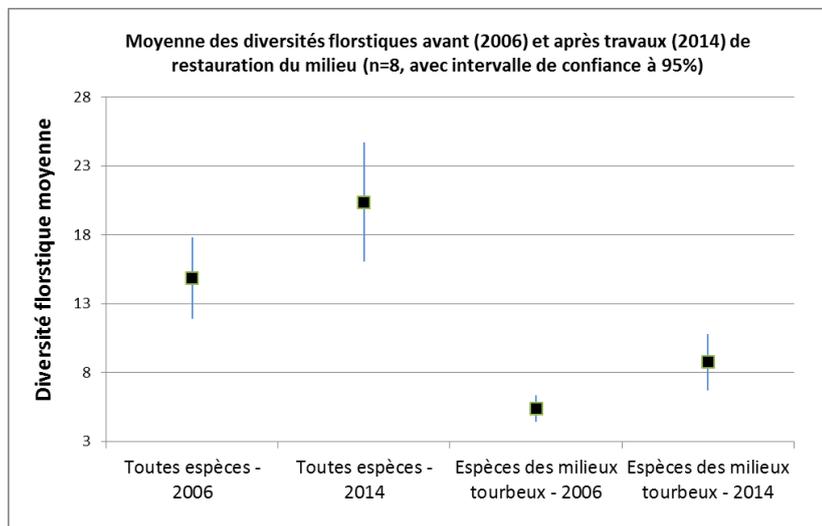
Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
Localisation des actions contractuelles



Ce contrat a pris fin au 31 décembre 2014. La partie entretien par pâturage est reconduite actuellement par l'exploitant agricole local qui avait bénéficié du Contrat. Une MAEc a été contractualisée pour assurer la pérennité de la gestion par pâturage (caprin).

Suivi scientifique des contrats Natura 2000 n° 1 et 2 :

Sur ces contrats Natura 2000, nous avons réalisé un suivi scientifique sur l'étude de l'évolution floristique entre 2006 et 2014 en lien avec un pâturage caprin.



Conclusion :

En observant globalement la colonisation du cortège floristique des milieux ouverts analysés, il est important de remarquer que les espèces des milieux paratourbeux dominent, suivies des espèces de prairies mésohygrophiles. Les milieux fermés semblent avoir gagné une plus grande richesse spécifique. Cela peut s'expliquer par la faible surface qu'ils occupent aujourd'hui. Ainsi l'effet lisière est plus important et la lumière, favorable à la colonisation de diverses herbacées, est plus forte.

L'objectif des travaux et du pâturage est de restaurer les zones humides tourbeuses qui étaient présentes autour du site de Servières et en mauvais état de conservation. En comparant les relevés de 2006 et de 2014, il est à noter que la flore des milieux ouverts tend vers des espèces de milieux tourbeux, de bas-marais et de prairies mésohygrophiles ce qui est très positif au regard de l'objectif visé par cette gestion qui est le bon état de conservation des milieux tourbeux. Rappelons également l'apparition d'une station d'espèce protégée, la Drosera à feuilles rondes.

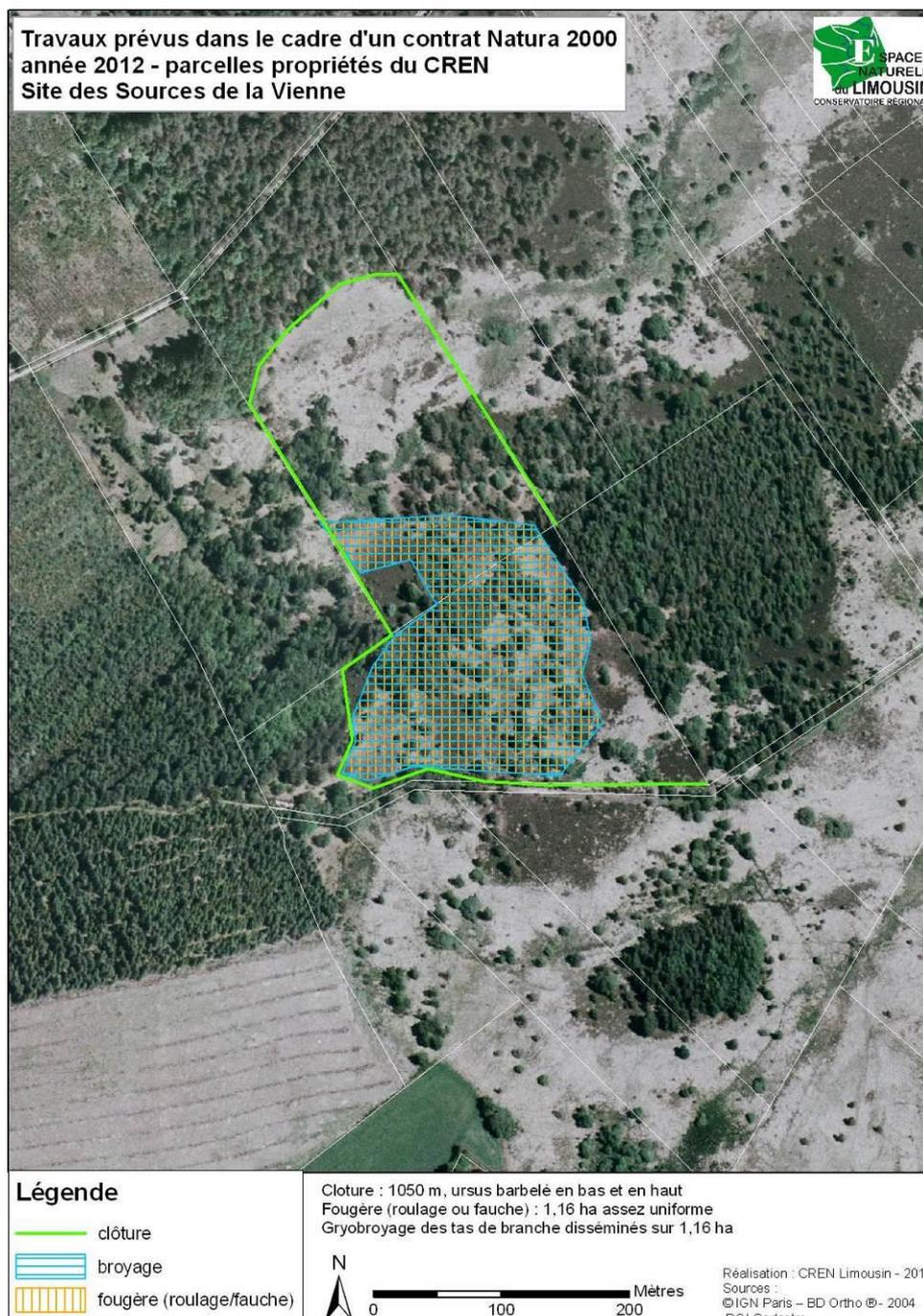
Contrat n° 3 : restauration d'une lande sèche sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32312D019000007

Année d'engagement : 2012-2014 (2 ans)

Maître d'ouvrage : CEN Limousin

Coût global : 19 523,34 € (soit 3 904 € à l'hectare)



Contrat n° 4 : restauration d'une lande sèche sur Peyrelevade

Code OSIRIS : 32312D019000008

Année d'engagement : 2013-2014 (5 ans)

Maître d'ouvrage : CEN Limousin

Coût global : 3 546,25 € (soit 2 727 € à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
Localisation du projet et des actions sur le contrat avec le CREN Limousin



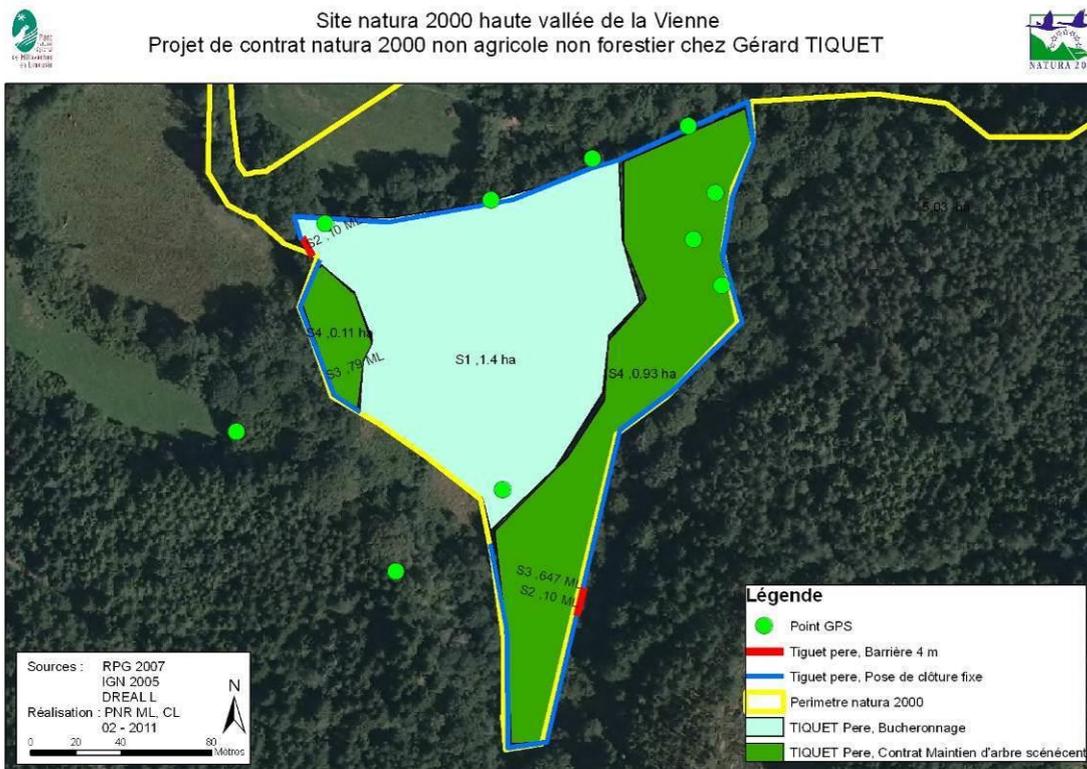
Contrat n° 5 : restauration d'une lande humide et mégaphorbiaie sur Rempnat (87)

Code OSIRIS : en attente d'instruction

Année d'engagement : 2014-2019 (5 ans)

Maître d'ouvrage : Gérard TIQUET

Coût global : 12 000 € (soit 4 444 € à l'hectare)



2.1.1. Présentation des contrats Natura 2000 « ni ni » en projet

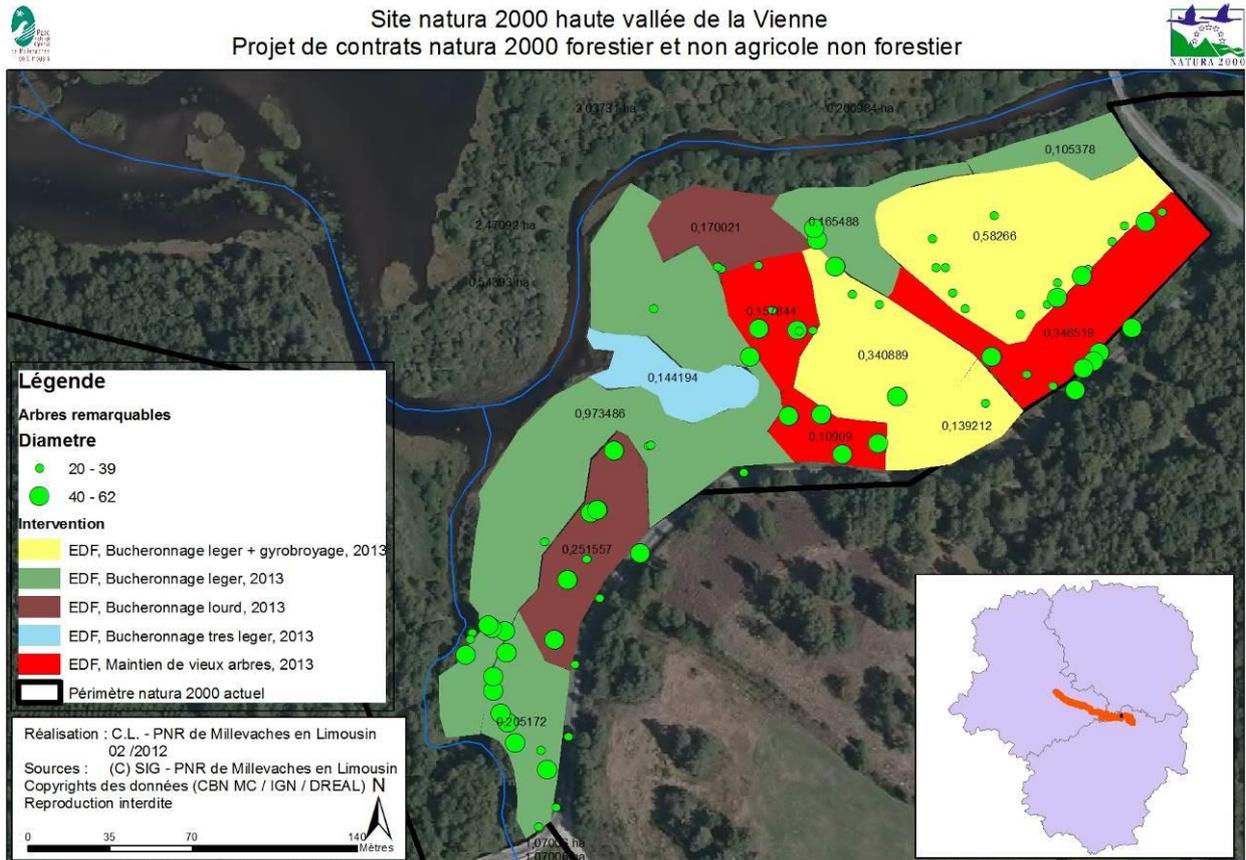
Contrat n° 6 : restauration d'un complexe tourbeux à Servièrè - Peyrelevade sur 5 ha (19)

Code OSIRIS : en attente d'instruction

Année d'engagement : 2014-2019 (5 ans)

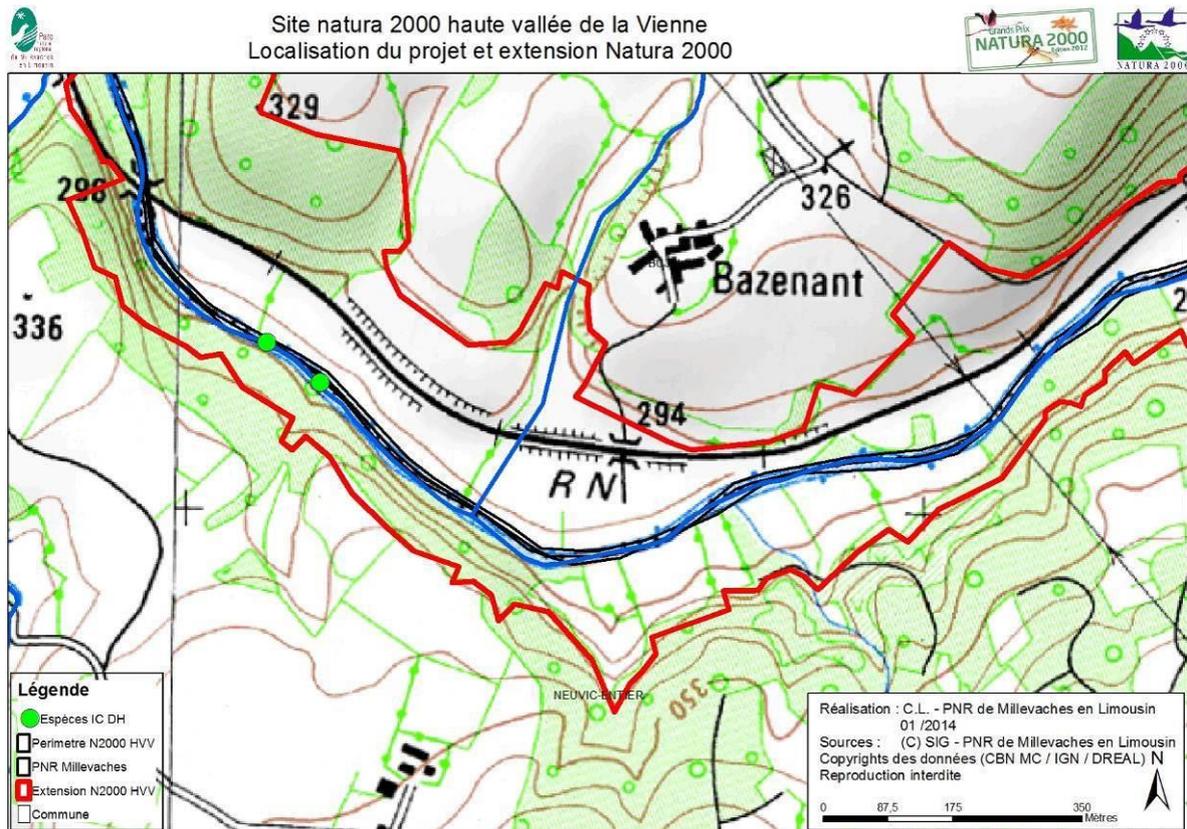
Maître d'ouvrage : EDF délégation PNR

Coût global : 28 000 € (soit 5 600 € à l'hectare)



Contrat n° 7 : restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau à Bujaleuf en faveur du Chabot et de la Lamproie de Planer (87)

Code OSIRIS : en attente d'instruction
Année d'engagement : 2015-2020 (5 ans)
Maître d'ouvrage : FD AAPPMA 87
Coût global : en cours d'estimation



2.1.2. Présentation des contrats Natura 2000 « forestiers » signés

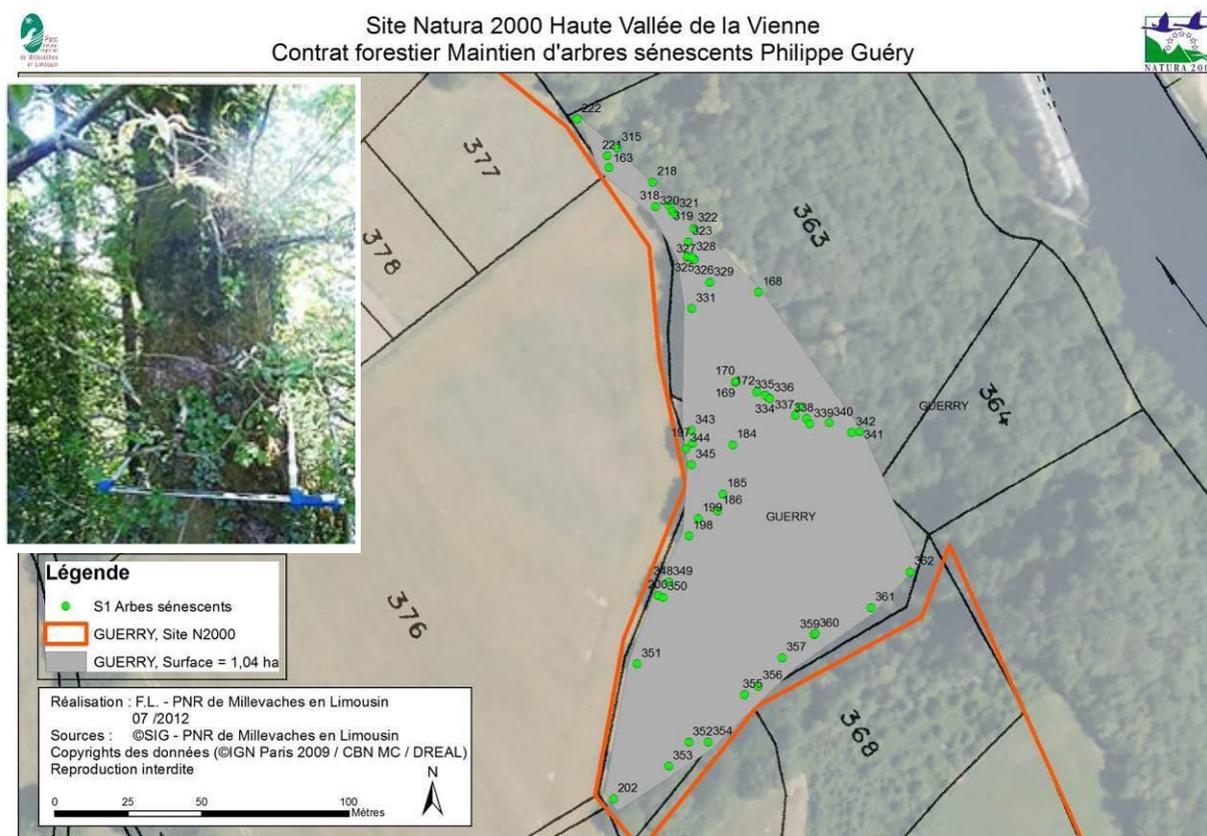
Contrat n° 1 : maintien d'arbres sénescents sur Saint Léonard de Noblat (87)

Code OSIRIS : 22712D087000002

Année d'engagement : 2014-2044 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Philippe GUERRY

Coût global : 2 000 € (soit 2 000 € à l'hectare)



Contrat n° 2 : maintien d'arbres sénescents sur Rempnat (87)

Code OSIRIS : en cours d'instruction

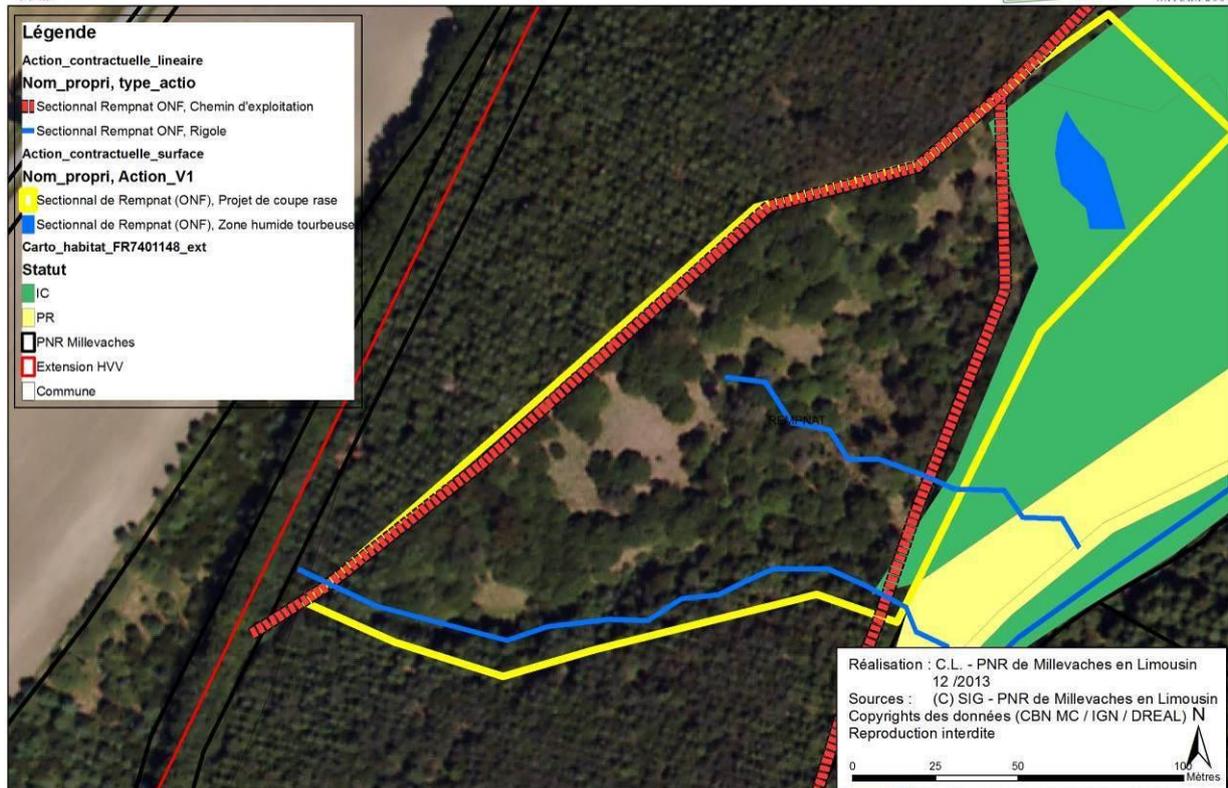
Année d'engagement : 2014-2044 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Commune de Rempnat

Coût global : 3 500 € (soit 2 000 € à l'hectare)



Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
Projet de contrat Natura 2000 - ONF - Rempnat



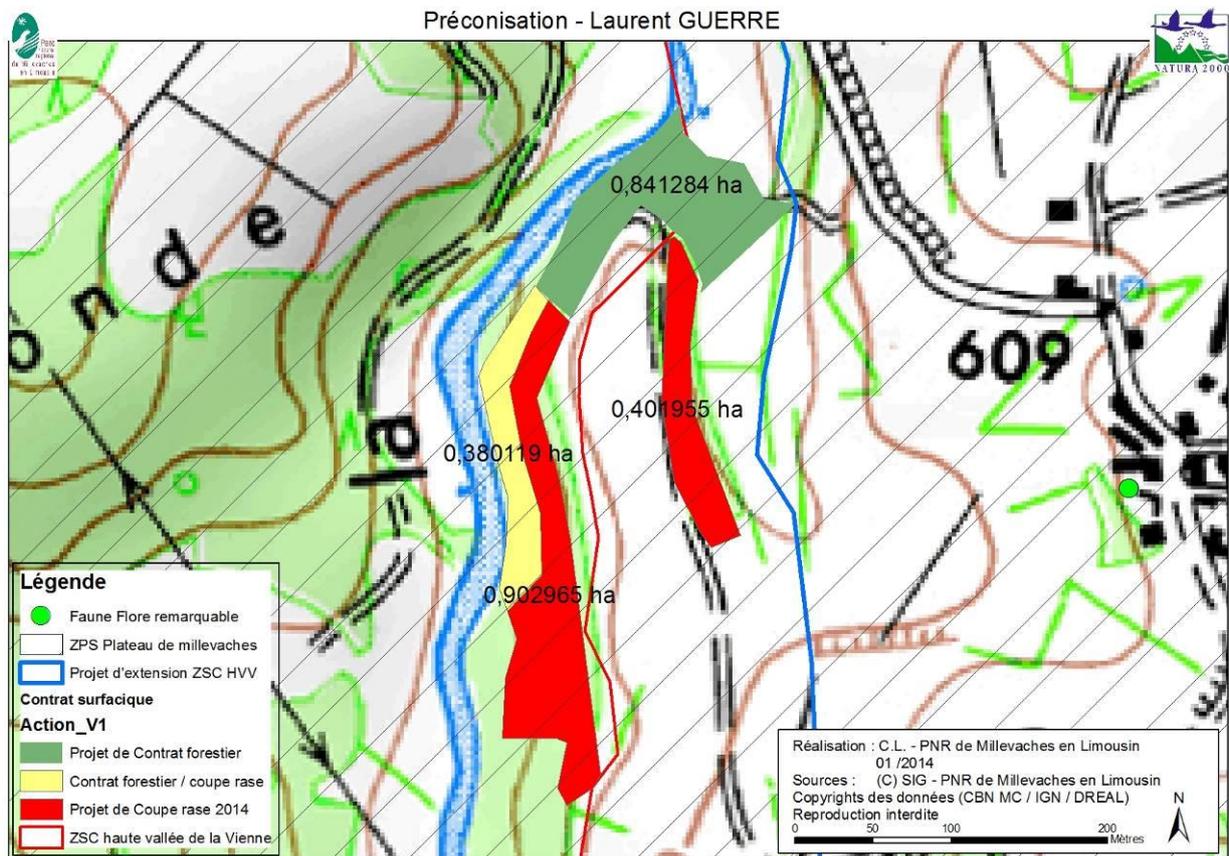
Contrat n° 3 : maintien d'arbres sénescents sur Tarnac

Code OSIRIS : instruit sur des reliquats 100 % Etat

Année d'engagement : 2015-2045 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Laurent GUERRE

Coût global : 3500 € (soit 2 000 € à l'hectare)



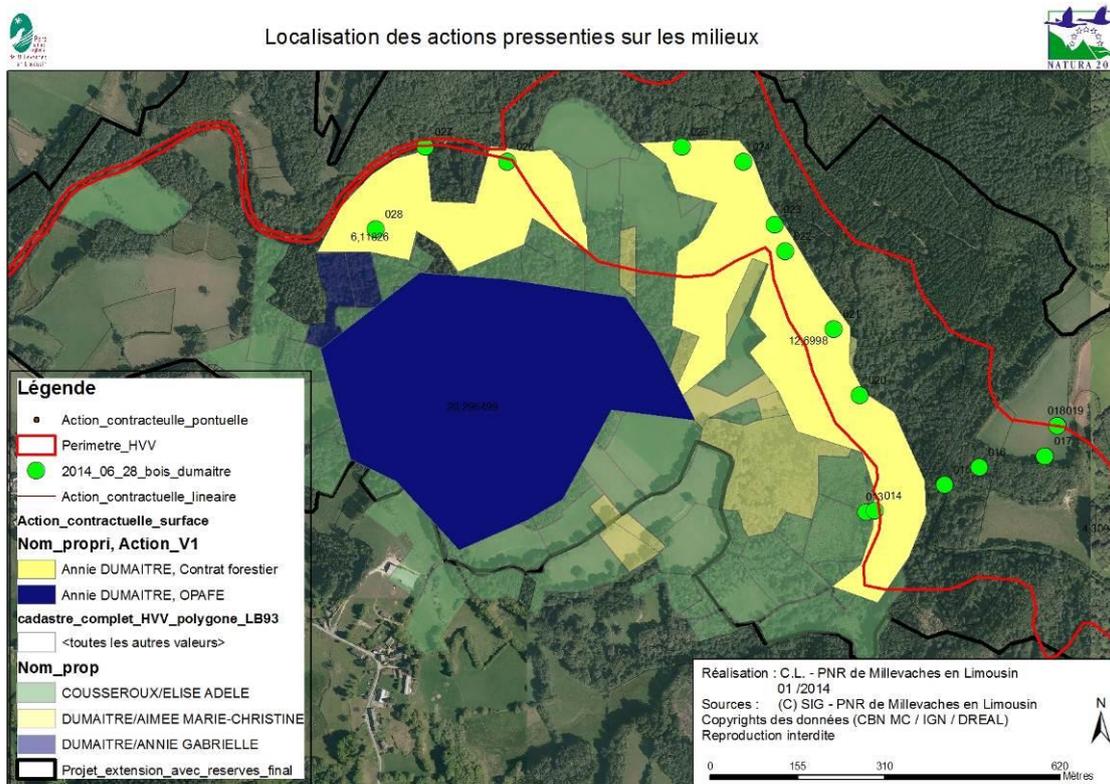
Contrat n° 5 : maintien d'arbres sénescents et diversification d'un massif forestier sur Nedde (87)

Code OSIRIS : déposé mais la pétitionnaire s'est rétractée

Année d'engagement : 2015-2045 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Annie DUMAITRE

Coût global : 11 000 €



Ce contrat Natura 2000 est complété par un dispositif de diversification des peuplements avec l'OPAFE³, animée par le PNR.

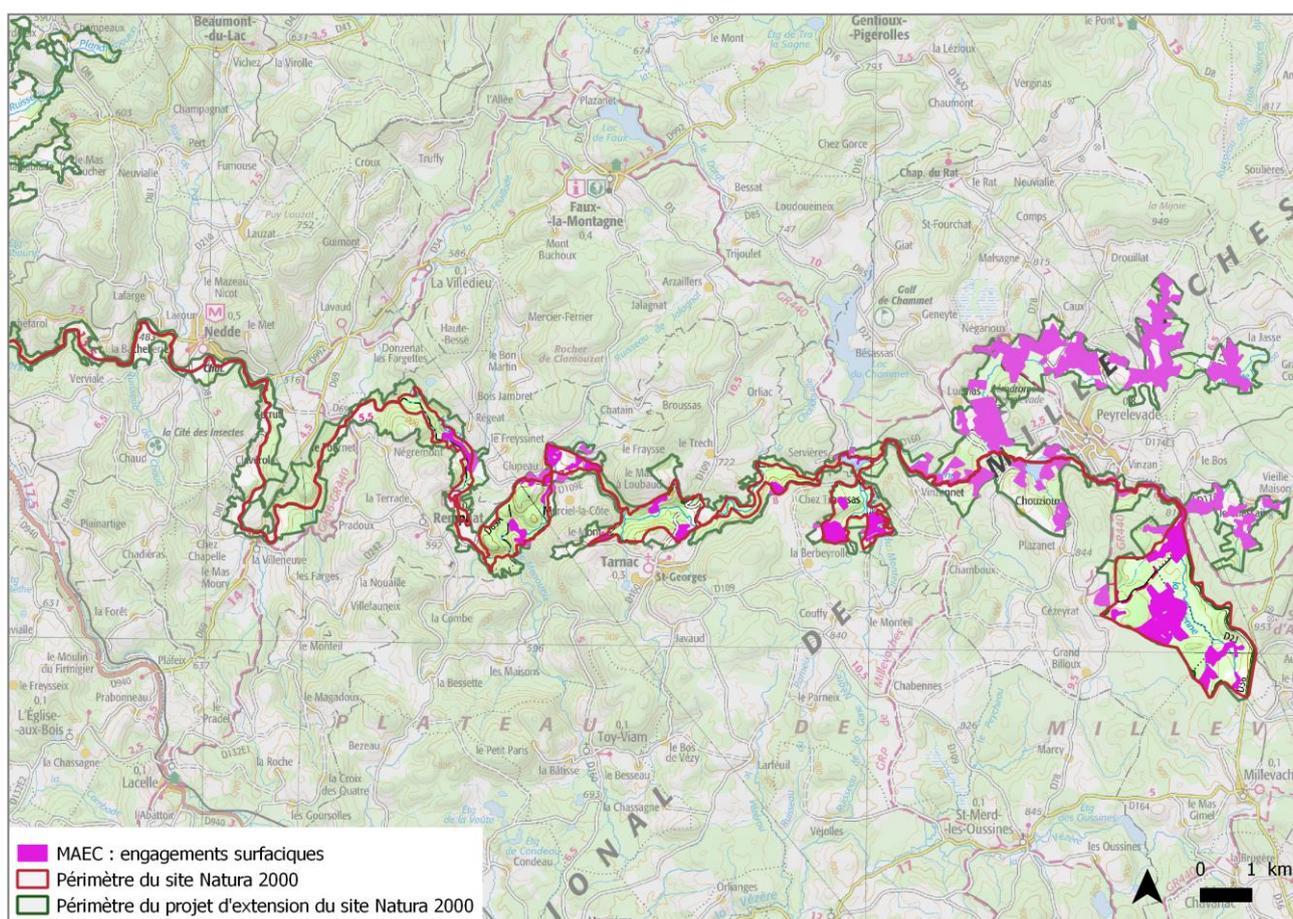
³ Opafe : opération programmée d'aménagement foncier environnementale

2.2. Animation des MAEC

Plusieurs agriculteurs ont contractualisé des Mesures Agro-Environnementales et climatiques depuis la campagne 2015. De nouvelles mesures ont été engagées lors de la campagne de 2017. Cela représente 517 ha sur l'ensemble du périmètre du site et de son projet d'extension (201 ha si on ne considère que le périmètre actuel).

C'est la mesure LI_NATU_HE02 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage » qui a été la plus contractualisée (460 ha sur le périmètre élargi, ce qui représente 89% des surfaces engagées).

Un temps conséquent a été consacré à la prévision et à l'organisation de la nouvelle campagne de contractualisation (Comité de pilotage, comité technique, prise en main des outils) pour les deux PAEC concernés par le site (CDA 87 et PNR).



Localisation des MAEC contractualisés sur le site et dans le périmètre du projet d'extension (passés au titre de la ZPS) – Secteur Amont



Localisation des MAEc contractualisées sur le site et dans le périmètre du projet d'extension Secteur aval

2.3. Animation de la charte Natura 2000

Malgré l'effort d'animation, aucune charte n'a été signée sur le site.

Néanmoins, lors d'un groupe de travail agriculture/forêt il a été soulevé quelques petites incohérences entre la charte Natura 2000 « Haute Vallée de la Vienne » et celle de la ZPS « Plateau de Millevaches ». Un travail cette thématique sera donc à conduire lors de la prochaine période d'animation.

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Life : Composer avec l'Homme pour ménager la Nature. Une seconde nature pour les friches.

Le PNR élabore un projet de Life Biodiversité dont l'objectif est d'améliorer la trame écologique en intervenant sur les espaces en friche et en protégeant les cœurs de biodiversité.

Des échanges réguliers ont lieu avec la personne en charge de ce projet afin d'assurer une cohérence entre les deux dispositifs.

Contrat territorial Milieux aquatiques :

La Haute vallée de la Vienne est incluse dans le Contrat territorial Sources en action. Il s'agit d'un

programme co-coordonné par le PNR et l'EPTB Vienne et financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Ce dispositif permet de compléter Natura 2000 et de monter des actions non éligibles dans le cadre du dispositif européen telles que :

- la gestion des embâcles et des ripisylves sur la bassin versant avec des acteurs divers (techniciens rivières principalement),
- l'effacement d'ouvrages,
- la pose de clôtures en SAU.

Groupe mulette Limousin :

Le PNR est un des membres actifs du groupe mulette Limousin, qui travaille, échange, et fait valoir la prise en compte de la Moule perlière dans l'aménagement du territoire.

PLAE (outils du PNR pour la gestion des milieux remarquables) :

Le PNR de Millevaches en Limousin a développé un programme, le Programme Local Agri-Environnemental (PLAE), qui permet de compléter la politique Natura 2000 en termes de gestion des milieux et d'amélioration paysagère.

Un projet a notamment été monté en 2015 pour la clôture et la remise en pâturage de 13 ha de landes et tourbières sur la Beyrberolle. Il n'a cependant pas pu voir le jour car le porteur de projet avait un statut d'agriculteur : il n'a donc pas été possible de mobiliser du FEDER.

2.5. Animation foncière

Des recherches sur le foncier ont été réalisées suite à la prise de connaissance de la mise en vente de parcelles sur le secteur des sources de la Vienne.

Des discussions ont eu lieu sur ce sujet avec le Conservatoire d'espaces naturels pour l'acquisition de ces parcelles afin d'éviter leur plantation.

3. Poursuite du projet d'extension du site

Nombre de jours prévus : 4

Nombre de jours consacrés : 7,69

Un groupe de travail agriculture/forêt (secteur Haute-Vienne) s'est réuni le 23 novembre 2016 afin de tenter de comprendre le blocage que connaît le projet d'extension du périmètre du site Natura 2000 depuis plusieurs années. 10 personnes ont assisté à cette rencontre. Une incohérence dans le volet forestier de la Charte Natura 2000 a été mise en évidence. Il a donc été convenu de prévoir un nouveau travail sur le sujet. La Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne a quant à elle indiquée que c'était elle qui bloquait le projet au niveau de la préfecture et qu'elle s'opposerait, quoiqu'il en soit, à tout nouveau zonage environnemental.

⇒ Compte-rendu en annexe

4. Évaluation des incidences des projets

Nombre de jours prévus : 6

Nombre de jours consacrés : 6,13

Concernant le suivi du régime d'évaluation des incidences, nous avons apporté plusieurs avis techniques :

- dans le cadre de deux projets d'agrément de PSG au titre du L11,
- sur un dossier de défriche relevant de la procédure au cas par cas,
- sur deux projets de travaux sur des barrages hydro-électriques,
- sur le projet d'effacement du plan d'eau de Peyrelevade.

Par ailleurs, nous avons également poursuivi le travail sur l'élaboration d'une fiche synthèse Natura 2000 destinée à aider les pétitionnaires et services instructeurs dans l'établissement et l'analyse des évaluations d'incidences. Il s'agissait d'une sollicitation de la DREAL.

De même, la DREAL, a également sollicité les animateurs Natura 2000 pour l'actualisation des Formulaires standards de données (FSD) de chacun des sites. Du temps a donc été consacré à cette mission.

5. Suivis scientifiques et techniques

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 7,48

Aucun suivi spécifique n'a été réalisé pendant cette période d'animation. Néanmoins, toutes les observations faites par l'animatrice et les différents agents du PNR lors de déplacements sur le terrain ont été intégrées à la base de données espèces.

6. Information, communication, sensibilisation

Nombre de jours prévus : 16

Nombre de jours consacrés : 12,39

6.1. Création / mise à jour d'outils de communication, média

Concernant les outils de communication, nous avons assuré le suivi et la mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000 « Haute vallée de la Vienne » ainsi que la page du site internet du Parc consacrée à ce dispositif.

Nous avons également réalisé une plaquette afin de permettre au grand public de découvrir le site et de manière plus générale, le dispositif Natura 2000 (l'impression de la plaquette en 2000 exemplaires est prévue dans la prochaine période d'animation).

⇒ Annexe : plaquette du site Natura 2000.

6.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Nous travaillons étroitement avec plusieurs partenaires tels que : Limousin Nature Environnement (dans le cadre du PRA Moule Perlière), le Conservatoire d'espaces Naturels (propriétaire et gestionnaire sur le site Natura 2000), ou encore le service environnement du PETR Monts et Barrages.

6.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Aucune manifestation n'a été organisée pendant cette période d'animation.

6.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Nous avons également participé à plusieurs réunions sur le territoire et en particulier à celles relatives au projet d'effacement du plan d'eau de Peyrelevade ou encore à celle concernant le bilan et les projets d'EDF sur le bassin de la Vienne amont.

6.5. Communication / Animation auprès des scolaires

Pendant cette période d'animation, nous avons participé à la restitution du travail des étudiants du LEGTA de Neuvic dans le cadre du projet tutoré qui leur a été confié concernant le suivi scientifique de la Litorelle à une fleur.

⇒ Annexe : rapport des étudiants

6.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Pendant cette période d'animation, nous avons participé au séminaire biodiversité de la fédération des Parcs naturels régionaux de France du 6 au 8 juillet 2016. Des ateliers étaient consacrés aux thématiques de Natura 2000.

⇒ Annexe : Programme du séminaire biodiversité

7. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Nombre de jours prévus : 2

Nombre de jours consacrés : 14,91

Nous avons entre autre :

- assuré la concertation avec EDF sur la gestion de leurs parcelles ;

- assuré le suivi de l'évolution du territoire « socioéconomique » ;
- assuré la mise en cohérence des plans de gestion (CEN Limousin, programme des maîtres d'ouvrage du Contrat Source en actions, actions des techniciens rivières).

8. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

Nombre de jours prévus : 15

Nombre de jours consacrés : 31,93

8.1. Organisation de la gouvernance du site

Un comité de pilotage s'est tenu le 15 décembre 2016 à Peyrelevade. L'ordre du jour concernait :

- un point d'actualité sur le dispositif Natura 2000,
- le bilan intermédiaire de l'animation du site,
- la mise à jour du DOCOB (cahiers des charges MAEc / Contrat ni-ni),
- un point sur l'extension du site,
- le prévisionnel 2017-2018.

19 personnes étaient présentes à cette réunion.

⇒ Annexe : Compte-rendu du COPIL

Par ailleurs, comme indiqué précédemment, un groupe de travail agriculture/forêt s'est réuni au cours de cette période d'animation.

8.2. Gestion administrative et financière

Un temps assez conséquent a été consacré à la gestion administrative et financière du site, dû notamment à la prise de poste du nouvel animateur Natura 2000 (prise de connaissance de l'ensemble du dossier).

8.3. Complément ou mise à jour du DOCOB

Le DOCOB a été mis à jour suite à la réunion du dernier Comité de pilotage et à la validation des nouveaux cahiers de charges des MAEc et des contrats ni-ni.

Les bases de données nécessaires à l'actualisation du DOCOB ont également été alimentées régulièrement (base gestion, base espèces...).

Afin de permettre les actions d'animation et l'actualisation du DOCOB, le géomaticien du PNR a travaillé à l'acquisition et à la mise en jour de nouvelles données (Orthophotographie, Registre Parcellaire Graphique, Cadastre...). C'est également lui qui assure la coordination et la gestion de l'ensemble des données SIG du PNR.

9. Synthèse

	Chargée de mission Natura 2000	Chargée de mission Natura 2000	Chargée de mission Forêt ancienne	Responsable pôle "Gestion de l'espace"	Géomaticien	Responsable administrative	Secrétariat marchés publics	
	Marion PAROIS	Malika CONSTANS	Caroline SALOMON	Cathy MIGNON-LINET	Aurélien CLAVREUL	Juliette GIOUX	Anna LEGRAND	Total
2.1 - Animation des contrats Natura 2000	4,18	0,06						4,24
2.2 - Animation des MAEt	12,26							12,26
2.4 - Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	0,38							0,38
2.5 - Animation foncière	0,38							0,38
3 - Évaluation des incidences des projets	7,69							7,69
4 - Poursuite du projet d'extension	6,13							6,13
5 - Suivis scientifiques et techniques	4,48				3,00			7,48
6.1 - Création et mise à jour d'outils de communication	5,60	0,19	2,65					8,44
6.2 - Prise de contact avec des partenaires potentiels	0,13							0,13
6.4 - Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	0,57							0,57
6.5 - Communication et animation auprès des scolaires	0,13							0,13
6.6 - Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	3,12							3,12
7 - Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site	10,46			4,45				14,91
8.1 - Organisation de la gouvernance du site	17,86			0,62				18,48
8.2 - Gestion administrative et financière	7,01	0,06				3,00	2,00	12,07
8.3 - Compléments ou mise à jour du DOCOB	0,38				1,00			1,38
Total	80,76	0,31	2,65	5,07	4,00	3,00	2,00	97,79